

**Marchés à bons de commande de travaux
pour l'entretien courant des bâtiments de la ville**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Effectif légal : 39
Nombre de conseillers en exercice : 39
Nombre de présents : 35
Nombre de votants : 39*

LE VINGT SIX MARS DEUX MILLE QUINZE

Le Conseil Municipal de la Ville de DIEPPE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation du Maire en date du 18 mars et sous la présidence de Monsieur Sébastien JUMEL, Maire.

Sont présents : M. JUMEL Sébastien, M. LANGLOIS Nicolas, Mme RIDEL Patricia, Mme CARU-CHARRETON Emmanuelle, M. WEISZ Frédéric, Mme BUICHE Marie-Luce, M. ELOY Frédéric, Mme AUDIGOU Sabine (de la question n°1 à la question n°43), M. LECANU Lucien, M. LEFEBVRE François, Mme GAILLARD Marie-Catherine, M. DESMAREST Luc, M. BEGOS Yves, Mme CYPRIEN Jocelyne (de la question n°5 à la question n°45), M. VERGER Daniel, Mme ROUSSEL Annette, M. PATRIX Dominique, M. MENARD Joël, M. CAREL Patrick, Mme AVRIL Jolanta, Mme CLAPISSON Paquita, Mme PARESY Nathalie, M. BUSSY Florent, Mme BUQUET Estelle, M. PAJOT Mickaël, Mme QUESNEL Alice, Mme ANGER Elodie, M. BLONDEL Pierre, M. PETIT Michel, Mme ORTILLON Ghislaine (de la question n°11 à la question n°45), M. GAUTIER André, Mme OUVRY Annie, M. BAZIN Jean, M. BREBION Bernard, Mme JEANVOINE Sandra, M. PESTRINAUX Gérard.

Sont absents et excusés : Mme BOUVIER LAFOSSE Isabelle, Mme LETEISSIER Véronique, Mme THETIOT Danièle, Mme ORTILLON Ghislaine (de la question n°1 à la question n°10).

Pouvoirs ont été donnés par : Mme BOUVIER LAFOSSE Isabelle à M. François LEFEBVRE, Mme LETEISSIER Véronique à M. BUSSY Florent, Mme THETIOT Danièle à M. GAUTIER André, Mme ORTILLON Ghislaine à M. BAZIN Jean (de la question n°1 à la question n°10)

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Mme ANGER Elodie

.../...

Mme Marie-Catherine GAILLARD, Adjointe au Maire, expose qu'une consultation a été lancée selon la procédure d'appel d'offres ouvert (articles 33, 56, 57 à 59 du code des marchés publics). Cette consultation se décompose en sept lots de la manière suivante :

- Lot n° 1 : Travaux de peinture
- Lot n° 2 : Travaux de menuiserie - faux-plafonds
- Lot n° 3 : Travaux de plomberie, sanitaires et chauffage
- Lot n° 4 : Travaux d'électricité
- Lot n° 5 : Travaux de maçonnerie
- Lot n° 6 : Travaux de couverture
- Lot n° 7 : Travaux de métallerie et de serrurerie

Conformément à l'article 77 du Code des Marchés, la consultation donnera lieu à 7 marchés à bons de commande avec, pour chacun, un montant minimum annuel de 10 000 € HT et sans montant maximum annuel.

Pour les lots 1,4,5,6 et 7, la durée du marché est comprise, pour la première année, du 6 juillet 2015 au 31 décembre 2015. Pour les lots 2 et 3, la durée du marché est comprise, pour la première année, de la notification du marché au 31 décembre 2015. Pour l'ensemble des lots, les marchés seront reconductibles 3 fois tacitement par période de 12 mois.

L'avis d'appel public à la concurrence est paru sur le site Internet de la Ville de Dieppe et sur le site de dématérialisation (marches.publics-info) le 9 janvier 2015, au Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics (BOAMP) et au Journal Officiel de l'Union Européenne (JOUE) le 13 janvier 2015.

L'avis d'appel d'offres ouvert a fixé au 20 février 2015 à 16 h 30 la date limite de réception des offres.

Les critères de choix sont :

Prix des prestations	40 %
Coefficient de majoration sur prix hors taxes d'achat de fournitures.....	20 %
Prix sur la main d'œuvre	20 %
Moyens humains et matériel mis en œuvre pour réaliser les chantiers.....	20 %

76 sociétés ont retiré un dossier dont 40 anonymement. 26 sociétés ont fait parvenir une offre dans les délais.

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie pour l'ouverture des plis le 24 février 2015.

Lors de sa séance en date du 17 mars 2015 et au vu des critères de choix et des rapports d'analyses des candidatures et des offres, la Commission d'Appel d'Offres a attribué les marchés aux sociétés suivantes :

- Lot n° 1 : Travaux de peinture : Entreprise HERBELIN
- Lot n° 2 : Travaux de menuiserie - faux-plafonds : Entreprise SABOT-PRIEUR
- Lot n° 3 : Travaux de plomberie, sanitaires et chauffage : Entreprise VALLET
- Lot n° 4 : Travaux d'électricité : Entreprise S.F.E.E.
- Lot n° 5 : Travaux de maçonnerie : Entreprise BADIE
- Lot n° 6 : Travaux de couverture : Entreprise DELAMOTTE

RAMEAU

- Lot n° 7 : Travaux de métallerie et de serrurerie : Entreprise VASCART DELAMARE

Vu :

- le Code Général des Collectivités Territoriales en son article L2121-29
- le code des marchés publics,
- l'avis d'attribution de la commission d'appel d'offres en date du 17 mars 2015,

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer les marchés avec les différentes entreprises retenues.

☛ **Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE à l'unanimité, la proposition ci-dessus.**

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

**Pour extrait certifié conforme au registre
Le Maire de la Ville de Dieppe,
Sébastien JUMEL**

**Acte certifié exécutoire en application
de la loi du 2 mars 1982 modifiée
Réception en Sous-Préfecture :**

Publication :

Notification :

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire
--